

**Certificat d'examen de type
n° F-06-B-1415 du 20 octobre 2006**

Accréditation
n° 5-0012

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/G100469-D1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique
trieur-étiqueteur type TG3-A
(classes X(1) et Y(a))**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

FABRICANT :

IXAPACK, 4 PLACE DES PRIEURS EVRUNES, 85290 MORTAGNE SUR SÈVRE (FRANCE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n°F-05-B-0582 du 8 avril 2005.

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type TG3-A faisant l'objet du présent certificat diffère du type faisant l'objet du certificat précité par :

- le dispositif de visualisation et de commande qui peut aussi être constitué par un écran et un automate respectant les conditions suivantes :
 - * l'écran et l'automate sont purement numériques
 - * ils font l'objet d'un marquage CE (en particulier au titre de la directive « Compatibilité électromagnétique »)
 - * les indications primaires figurent sur l'écran
 - * le convertisseur analogique numérique se trouve hors des boîtiers de l'écran et de l'automate et son alimentation électrique est séparée.
- La présence d'un ou de plusieurs dispositifs d'impression est optionnelle (il peut ne pas y avoir de dispositif d'impression).

Les autres caractéristiques métrologiques, le dispositif de scellement et l'identification du logiciel restent inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle décrite dans le certificat F-05-B-0582 du 8 avril 2005.

Le numéro et la date du présent certificat doivent être inscrits dans le carnet métrologique.

DÉPÔT DE MODÈLE :

La demande est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/G100469-D1 ainsi que chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du présent certificat est le 8 avril 2015.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification